

Chapitre 8

PROGRAMMES D'INFORMATION ET SERVICE DE PRESSE

Le ministère administre trois programmes d'information distincts, un premier à l'intention des missions du Canada à l'étranger, un deuxième dont la mise en œuvre se fait au Canada, et un troisième, en l'occurrence le service de presse du ministère, qui englobe les relations avec la presse et certains éléments des deux autres programmes.

Relations avec la presse

Le Service de presse du ministère a pour tâche de fournir au vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de même qu'aux deux ministres d'État, les services dont ceux-ci ont besoin pour leurs contacts avec la presse. Le directeur du Service de presse est le porte-parole officiel du ministère en matière de politique extérieure; ses fonctions consistent à répondre aux questions des journalistes et à organiser des séances d'information, des conférences de presse et des interviews à Ottawa et à l'étranger. Les deux directeurs adjoints sont les porte-parole des ministres d'État.

Le Service de presse aidera, sur demande, les journalistes canadiens voyageant à l'étranger en planifiant leurs déplacements, en leur fournissant de la documentation et en s'assurant que les missions canadiennes les informeront de la situation politique, économique et sociale du pays visité.

Service de presse

Lorsque le Premier ministre ou l'un ou l'autre des trois ministres chargés des Affaires extérieures se rend à l'étranger en visite officielle, le Service de presse renseigne les journalistes qui l'accompagnent au sujet des objectifs de la visite et leur remet habituellement un cahier de presse comprenant de la documentation sur les questions d'ordre politique et économique. La chose s'est produite à plusieurs reprises en 1982. De la même façon, lorsque des dignitaires étrangers effectuent des visites officielles au Canada, le Service de presse organise des séances d'information, des rencontres et des interviews pour les journalistes qui les accompagnent, de même que pour les journalistes canadiens affectés à la visite. Il voit au besoin à l'accréditation des journalistes étrangers et canadiens. C'est également lui qui prête régulièrement son assistance à une quarantaine de correspondants étrangers rendant compte de l'actualité canadienne au Canada même ou à partir des États-Unis.

Le Service de presse émet tous les communiqués du ministère, de même que les discours et les déclarations officielles. Les missions à l'étranger reçoivent chaque jour par transmission télégraphique un condensé des nouvelles parues dans les journaux canadiens qui leur est particulièrement utile pour se tenir au courant de l'actualité de leur pays.

Expositions universelles

La Direction des expositions universelles est chargée d'assurer la participation du Canada aux expositions internationales, parfois appelées foires mondiales. Le Canada a participé à l'Expo Énergie 82 qui, tenue à Knoxville, au Tennessee, a attiré 11 millions de personnes; la visite de son pavillon a permis aux visiteurs de mieux connaître nos ressources énergétiques. Le Canada a été invité à participer à d'autres expositions de grande envergure par les États-Unis, qui organisent l'Expo 84 à la Nouvelle-Orléans sur le thème *Le monde des fleuves*, ainsi que par le Japon qui tiendra l'Expo 85 à Tsukuba, laquelle portera sur " la science et la technologie au service de l'homme chez lui ". Entre-temps, les préparatifs vont bon train en vue de la présentation d'expositions universelles à Paris en 1989, ainsi qu'à Chicago et à Séville, en Espagne, en 1992. Les formalités d'enregistrement pour ces dernières manifestations devraient avoir été remplies avant que l'année 1983 ne s'achève.

Le Canada sera l'hôte de l'exposition mondiale de 1986, Expo 86, qui aura lieu à Vancouver, sur le thème des transports et des communications. C'est la Direction qui est chargée de la coordination de l'exposition et de sa promotion auprès des gouvernements étrangers. Quinze pays ont déjà accepté d'y participer, et l'on s'attend à ce que leur exemple soit suivi par beaucoup d'autres encore.

Outre ses responsabilités liées aux expositions internationales, la Direction est chargée de l'organisation de 35 expositions itinérantes qui servent à faire connaître le Canada. Ces expositions peuvent soit être utilisées dans le cadre du programme canadien d'information à l'étranger, soit servir à intéresser le public étranger à des manifestations telles que les journées du Canada et les semaines du film canadien, soit faciliter la promotion du tourisme et du commerce.

Programmes d'information à l'étranger

Le ministère tient ses missions au courant non seulement des événements qui font l'actualité au Canada, mais aussi des questions de politique qui ont des répercussions à plus long terme. Si certaines des activités en matière d'affaires publiques sont coordonnées par l'administration centrale, d'autres sont laissées à la discrétion de chacune des missions. L'administration centrale et les missions échangent constamment des informations, des conseils et des demandes de renseignements. Le ministère a recours à une foule de moyens pour aider les missions à renseigner la population locale au sujet des événements qui surviennent au Canada, ainsi que pour promouvoir nos objectifs commerciaux et politiques.